



FO-DGFIP
est la seule organisation syndicale à revendiquer le
droit au retour dans le département d'origine
pour les agents promus de C en B.

AVEC F.O.-DGFIP
LE DROIT AU RETOUR
POUR TOUS!

Parce que le gain indiciaire obtenu en cas de promotion par concours ou liste d'aptitude ne permet pas à l'agent de financer des frais de double résidence et met en danger son équilibre familial.

Parce qu'une promotion ne doit pas être une sanction !

5 SCRUTINS
EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM

LE 4 DÉCEMBRE
PRIORITÉ
AUX AGENTS

VOTRE VOIX
PEUT TOUT
CHANGER

5 SCRUTINS
EN CAPL,
AU CTL,
EN CAPN,
AUX CCP,
AU CTM